

# VISIO - Retraite pour invalidité

En Visio-conférence, de 9h00 à 12h30

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)) ou Julien (01 53 39 14 24, [julien.laudat@adiaj.org](mailto:julien.laudat@adiaj.org)) pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- S'approprier la réglementation
- Maîtriser toutes les étapes de la procédure
- Comprendre le calcul et analyser les impacts sur la pension
- Connaître les accessoires de la pension d'invalidité



### Public Visé

Agent des services retraite ou agent RH



### Pré Requis

Avoir des connaissances en retraite des agents publics, avoir suivi la formation "retraite des agents publics : initiation" ou justifier d'une expérience suffisante

## Objectifs pédagogiques

S'approprier la réglementation  
Maîtriser toutes les étapes de la procédure  
Comprendre le calcul et analyser les impacts sur la pension  
Connaître les accessoires de la pension d'invalidité

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Exemples pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

## Parcours pédagogique

- Rappels statutaires
- Conditions et principes
- Procédure
- Saisine du Conseil médical
- Envoi du dossier à la CNRACL
- Particularités et caractéristiques de la Retraite pour Invalidité
- Stagiaire invalide

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, Formatrice spécialisée dans la retraite des agents publics et correspondante CNRACL

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

**Attestations de la formation :** Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

## Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

## Durée

**3.50** Heures  
**0.5** Jour

## Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>330.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>310.00</b>



Contactez-nous !

**Julien LAUDAT**  
Responsable formation

**Tél. : 0153391424**  
**Mail : julien.laudat@adiaj.org**